

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
FORESTIERE

DIRECTON DES FORETS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Deuxième rapport du groupe de travail n°2

chargé de l'examen des rapports des études écologique et socio-économique réalisées respectivement dans la zone écologique du Niari et dans le Bassin de vie n°2 pour l'élaboration des plans d'aménagement des UFE :

- Louéssé, Kola, Ngouha-2 Sud, Louvakou, Ngongo-Nzambi, Banda Nord et Leboulou dans le département du Niari ;
- Mouliéné, Makabana, Mabombo et Loamba dans le département de la Bouenza ;
- Loumoungou, Louadi Bihoua et Kimandou dans le département de la Lékoumou.

Brazzaville, juillet 2014

1.- Introduction

Dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement des Unités Forestières d'Exploitation (UFE) :

- Louéssé, Kola, Ngouha-2 Sud, Louvakou, Ngongo-Nzambi, Banda Nord, Leboulou et Makabana dans le département du Niari ;
- Mouliéné, Mabombo et Loamba dans le département de la Bouenza ;
- Loumoungou, Louadi Bihoua et Kimandou dans le département de la Lékoumou.

Se sont tenus du 16 juin au 1^{er} juillet 2014, dans le bureau du Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, sous sa présidence, les travaux du groupe de travail n°2, chargé de l'examen des rapports des études écologique et socio-économique réalisées respectivement dans la zone écologique du Niari et dans le bassin de vie n°2 qui regroupent l'ensemble des UFE ci-dessus citées.

2.- Participants

Le groupe de travail n°2 était composé de vingt (20) cadres de profils différents, évoluant dans plusieurs structures étatiques. Il était composé comme suit :

Président : Jean Claude BOZONGO, Directeur des Etudes et de la Planification ;

Rapporteur : Roger Albert MBETE, Directeur de la Faune et des Aires Protégées ;

Rapporteur Adjoint : Joseph Léon SAMBA, Chef de service de la Sylviculture, de l'Agroforesterie et de la Foresterie Communautaire.

Membres :

- Antoinette NKABI, Conseillère à la Faune et aux Aires Protégées/Cabinet ;
- Vincent ITOUA, Conseiller Economique/Cabinet ;
- Léonie Rose MATETA, Conseillère à l'Industrie/Cabinet ;
- Mélanie DZO PEYA, Inspectrice de la Faune et des Aires Protégées/IGSEFDD ;
- Marcellin AGNAGNA, Directeurs des Normes Sectorielles et de l'Harmonisation/DGDD ;
- Augustin NGOLIELE, Directeur de l'Ecologie et des Ressources Naturelles/DGDD ;
- Michel IKAMA, Directeur de la Promotion des Valeurs Socio-économiques/DGDD ;
- Gaston FOUTOU, Directeur de la Conservation des Ecosystèmes Naturelles/DGE ;
- Antoine NGOMA-BAKANA, Directeur de la Recherche Développement, Encadrement et Vulgarisation/MAE ;
- Roland MISSILOU BOUKAKA, Chef de Division Aires Protégées/IGSEFDD ;

- Simon MAKANGA, Chef de Division Valorisation des Produits Forestiers/IGSEFDD ;
- Joseph MOUMBOUILOU, Expert Forestier/PFDE ;
- Gaston PANZOU, Chef de Service de la Statistique/DEP ;
- Bruno KIKOTA, Chef de Service de la Planification/DEP ;
- Eugène ABENE YOYO, Chef de Service de la Conservation des Eaux/DF ;
- Charles IPARI, Chef de Service de la Gestion Participative et de Développement Communautaire/CNIAF ;
- Paul Marcel YAMBA-MANANGA, Chef de Service des Analyses et des Politiques d'Aménagement/Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional (DGATDR).

3.- Méthodologie

Les membres du groupe de travail n°2 ont adopté à l'unanimité l'examen des rapports écologique et socioéconomique, chapitre par chapitre, ou sous-chapitre par sous-chapitre lorsque le chapitre était trop étoffé, en s'attardant toutefois sur les pages dont certains points nécessitaient des échanges de point de vue avant de les adopter.

Les observations faites ont été réparties en deux catégories quel que soit le rapport examiné. Il s'agit notamment des remarques de fond et de forme.

Les remarques de fond se sont basées sur la vérification de la conformité, du contenu des rapports, à la grille des termes de référence retenue pour la réalisation des études complémentaires, nécessaires à l'élaboration des plans d'aménagement des concessions forestières ainsi que sur les observations qui ont un impact sur la planification forestière.

Les remarques de forme ont concerné dans la majorité des cas, des propositions de reformulation ainsi que de suppression de certains mots et certaines phrases qui le nécessitaient.

Le groupe de travail n°2 a travaillé du 16 juin au 1^{er} juillet 2014, de 14 heures à 17 heures.

4.- Résultats

Les résultats sont subdivisés en deux grandes parties comprenant respectivement l'examen du rapport écologique et du rapport socio-économique.

4.1.- RAPPORT DE L'ETUDE ECOLOGIQUE

4.1.1.- Remarques de fond

4.1.1.1.- Remarques de fond liées à la conformité à la grille des termes de référence

Les résultats de l'examen du rapport de l'étude écologique, conformément à la grille des termes de référence retenue par l'administration forestière, sont présentés dans le tableau n°1 ci-après. Ils indiquent que la structure du rapport de l'étude écologique n'est pas

conforme à la chronologie de rédaction proposée dans cette grille. Toutefois, plus de la moitié des tâches prévues dans cette grille ont été exécutées.

Tableau n°1 : Conformité du rapport de l'étude écologique aux tâches prévues dans les termes de référence retenus par l'administration forestière.

N°	Résultat	Principales tâches à exécuter	Appréciation	Suggestions
1	Cadre géographique, administratif, juridique et physique de la zone d'étude est précisé	Présenter la situation géographique (limites, superficie, etc.)	Exécutée partiellement Page 17 et 18	Il est nécessaire de compléter cette tâche en décrivant les limites de la superficie de la zone écologique du Niari
		Présenter la situation administrative et juridique	Exécutée Pages 20 et 25	-
2	Méthodologie de la mise en œuvre de l'étude est définie et les outils de travail sont précisés	Présenter la méthodologie de la collecte des données des facteurs biotiques et abiotiques	Exécutée Pages 25 à 31	-
		Présenter la méthodologie du traitement des données	Exécutée Pages 31 à 34	-
3	Informations pertinentes se rapportant aux facteurs biotiques, abiotiques et humains, et nécessaires à la connaissance des écosystèmes	Collecter et analyser les données climatologiques sur une période de 20 ans au moins, puis établir les tendances évolutives du climat et son influence sur les ressources biotiques	Exécutée Pages 39 à 40	-
	forestiers de la zone d'étude sont collectées et analysées, puis les zones justifiant des mesures de protection sont identifiées et notifiées	Collecter et analyser les données géologiques, géomorphologiques, pédologiques, et hydrographiques de la région d'étude, à partir des informations disponibles dans la bibliographie et/ ou tout autre support existant puis établir les éventuels changements	Exécutée Pages 40 à 43	-

		Faire une description et une analyse de la végétation et de la faune en se référant aux données des inventaires multi ressources les plus récentes	Exécutée partiellement Pages 43 à 66	Il est nécessaire d'approfondir la description et l'analyse de l'état de la végétation et de la faune en se référant au rapport d'inventaire multi ressources
		Préciser la dynamique des espèces sous pression anthropique	Exécutée partiellement Pages 88	Il est nécessaire de préciser au niveau de cette tâche, les espèces végétales et fauniques sous pression anthropique
		Evaluer les caractéristiques, les propriétés et les facteurs d'évolution des populations humaines	Exécutée Pages 67 à 84	-
		Identifier, décrire et cartographier les zones écologiquement fragiles (telles que les sources des cours d'eau, les bassins versants, les zones à fortes pentes, etc.) et les lieux, les végétaux ou les animaux sacrés et les zones à forte densité faunique	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche
4	Impacts relatifs aux activités anthropiques sur les ressources naturelles sont identifiés et analysés, puis un cahier de charge spécifique visant à une meilleure protection de	Recenser, décrire et analyser les activités anthropiques industrielles et domestiques les plus pertinentes en insistant sur leurs effets sur l'environnement.	Exécutée partiellement -Pages 109 à 124 (pour les activités industrielles) -Pages 85, 124 à 125 (pour les activités agricoles)	Il est nécessaire de compléter le volet industriel par l'installation des unités de 2 ^e et 3 ^e transformation

	l'environnement et des écosystèmes forestiers est défini	Evaluer l'impact des systèmes et techniques de production sur la structure de la forêt, la biodiversité, les sols et les eaux et analyser les facteurs d'évolution technologique	Exécutée Pages 126 à 130	-
		Proposer des règles d'exploitation forestière, industrielle et domestique à impact environnemental réduit	Exécutée Pages 130 à 145	-
		Identifier, délimiter et cartographier les séries d'utilisation des ressources	Non exécutée	Il est nécessaire de compléter le contenu de cette page par une carte des séries d'utilisation des ressources (cette tâche devait se faire en concertation avec l'aménagiste)
5	Régénération naturelle des ressources forestières renouvelables est évaluée et analysée, puis un cahier de charge spécifique visant à une meilleure reconstitution des espèces et des écosystèmes forestiers est défini	Décrire et analyser la régénération naturelle des ressources forestières et la reproduction faunique sous pression anthropique	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche
		Identifier, décrire et évaluer les facteurs qui compromettent la régénération naturelle des ressources forestières et fauniques	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche
		Proposer des mesures correctives pour atténuer les facteurs de dégradation des ressources forestières et fauniques identifiées	Exécutée Pages 130 à 145	-
		Proposer des mesures pour favoriser la régénération naturelle et proposer les techniques sylvicoles adéquates	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche

		Favoriser la reproduction des espèces fauniques	Exécutée Pages 141 à 144	-
--	--	---	-----------------------------	---

4.1.1.2.- Remarques de fond ne se référant pas à la grille des termes de référence

Les remarques de fond relevées dans le rapport d'étude écologique réalisée dans la zone écologique du Niari et qui ne se réfèrent pas à la grille des termes de référence retenue par l'administration forestière sont les suivantes :

- S'agissant des cartes, il faudra :
 - apposer en bonne place, dans les encadrés des cartes, les graphismes omis et retirer ceux qui n'ont aucune signification par rapport au contenu des cartes ;
 - Présenter toutes les cartes sous format A4 pour une meilleure lisibilité ;
 - adopter les signes conventionnels retenus pour désigner le terme « forêts marécageuses » ;
 - assortir les couleurs dans les légendes afin de les harmoniser avec celles qui sont sur les cartes.
- Dans la présentation des sociétés forestières évoluant dans la zone écologique du Niari (SICOFOR, FORALAC), le Bureau d'études n'a présenté que les productions prévisionnelles. Il est nécessaire de faire ressortir les données sur les productions et les transformations desdites sociétés sur au moins une période de 4 ans (de 2010 à 2013) ;
- Les sources des données doivent être présentées au bas des tableaux (par exemple Tableaux 26, 27, etc.) ;
- Les données relatives au dimensionnement des séries de développement Communautaires (SDC) doivent être supprimées car cette tâche incombe à l'aménagiste.

4.1.2.- Remarques de forme

Les remarques de forme relevées sont les suivantes :

Dans tout le rapport

- Au lieu de « Zone écologique du massif du Niari ou Zone écologique de la vallée du Niari », dire « Zone écologique du Niari » pour se conformer aux dénominations retenues pour les zones écologiques ;
- Placer les titres au-dessus des cartes ;
- Les noms scientifiques des végétaux et des animaux doivent être écrits en italique en précisant les familles ;

- Déplacer les légendes dans les encadrés des cartes lorsque celles-ci rendent illisibles certains écrits.

Page 16, 3^e tiret

- Au lieu de «pré-stratification des permis forestiers... », dire «pré-stratification des UFE de la zone écologique du Niari... » car la pré-stratification concerne une unité forestière et non une concession ;

Page 16, 4^e tiret

- Au lieu de «données d'inventaire et de pré-inventaire... », dire « ..données de pré-inventaire et d'inventaire » pour tenir compte de la hiérarchisation des activités de reconnaissance des ressources floristiques et fauniques sur le terrain.

Page 17

- Ajouter une colonne à gauche du tableau 1 relative à la numérotation pour une meilleure lecture de celui-ci.

Page 18, Figure 1

- Retenir une autre couleur pour mieux identifier la zone écologique E. BATEKE . La couleur violette par exemple conviendrait.

Page 19, 2^e paragraphe

- **2^e flèche** : Compléter les Brigades mobiles de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire sur la liste des structures sous tutelle de l'Inspection Générale des Services de l'Economie Forestière et du Développement Durable ;
- **4^e flèche** : Ajouter une 5^e puce concernant la Direction du Parc Zoologique de Brazzaville car cette Direction est sous la tutelle de la DGEF.

Page 19, 3^e paragraphe

- Au lieu de « Service de contrôle des produits forestiers et fauniques à l'exportation et à l'importation », dire « Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation » pour se conformer au texte juridique portant création, attribution et fonctionnement de cette structure.

Page 22, 3^e paragraphe qui traite des aires protégées

- Au lieu de « la République du Congo protège 12% de son territoire national », dire « les aires protégées couvrent 13,9% de son territoire national ». Afin de tenir compte de la superficie de la nouvelle aire protégée de Tokou-Pikounda ;
- De même, au lieu de « 15 aires protégées », dire « 16 aires protégées » pour tenir compte de la création de la nouvelle aire protégée de Tokou-Pikounda ;

- Réajuster ainsi la superficie globale des aires protégées à « 4.350.418 ha » au lieu de « 4.296.974 ha » ;
- Au lieu de « Parc national de Tokou-Pikounda » dire « Reserve naturelle de gorilles de Tokou-Pikounda ».

Page 24, Cadre juridique sur l'environnement

- Retirer les textes juridiques cités aux tirets 2, 3, 4 et 6, car ils sont désuets ;

Page 25, sous-chapitre 3.2 et 3^e paragraphe

- Au lieu de «.....pour la collecte des données d'inventaire d'aménagement multi-ressources sur le terrain destiné aux titulaires de CAT.... », dire « «.....pour la collecte des données d'inventaire d'aménagement multi-ressources des UFE sous CAT.... ».

Page 26

- **4^e paragraphe**
 - Réécrire ce paragraphe comme suit « Sur les UFE Ngouha 2-Sud et Banda Nord, les travaux de cartographie étant encore en cours de traitement au moment de la rédaction du présent rapport écologique, les données y relatives n'ont pas été rendues disponibles ». Ceci pour apprécier l'absence des données pour certains cas.
- **Point sur le principe**
 - Reformuler ce point de la manière suivante « Avant le démarrage des travaux..... , il est fait obligation de réaliser une stratification à *priori* dans la concession forestière, sur la base des informations détaillées contenues dans le rapport préliminaire produit par les sociétés. Ceci pour une meilleure compréhension du texte ;
 - Le dernier groupe de mot de ce point « ...avant de débiter les travaux de terrain. » est à retirer car après la reformulation de la phrase précédente, ce groupe de mots n'a plus de sens.

Page 27, 2^e paragraphe et 1^{er} paragraphe du point sur le traitement et l'analyse

- Au lieu de « concession forestière », dire « UFE » car le traitement et l'analyse des données concerne l'unité forestière d'exploitation avant sa mise en valeur.

Page 28

- **1^{er} paragraphe, 2^e phrase**
 - Reformuler la deuxième phrase de la manière suivante « Le dispositif est constitué de placettes de 0,5 ha (25 cm x 200 m), situées le long des layons

d'inventaire, positionnées selon le plan de sondage, lui-même.....et d'un pré-inventaire ».

- **Comptage**

- Réécrire la phrase comme suit « L'opération de comptage réalisée après celle du layonnage, consiste à identifier botaniquement sur toute la placette de 0,5 ha, toutes les tiges ayant au moins 20 cm de DHP. Ceci pour prendre aussi en compte les tiges ayant le diamètre de 20 cm ;

- **Appréciation des qualités des tiges**

- Au lieu de « Appréciation des qualités des tiges », dire « Appréciation de la qualité des tiges » ;
- Reformuler ensuite les deux premiers alinéas de ce sous-titre de la manière suivante « Des appréciations ont été faites sur la qualité des fûts des essences principales ayant atteint un DHP supérieur ou égal au diamètre minimum d'exploitation (DME), selon la codification présentée dans le Tableau 3 ».

Page 29, Point 3.2.2.2, paragraphe 3

- **1^{er} alinéa** : au lieu de « Sur l'ensemble des concessions.... », dire « Sur l'ensemble des UFE... » ;
- **4^e alinéa** : au lieu « ...ces listes figureront dans les rapports des différentes UFE. », dire « ...ces listes figureront dans les rapports **d'inventaire** des différentes UFE. ».

Page 30, Tableau 4, 7^e ligne

- Au lieu « Ancienneté de la crotte », dire « Etat de la crotte ».

Page 32

- **Tableau 6**

- Reformuler le titre du Tableau 7 comme suit « Caractéristiques du dispositif d'inventaire » ;
- Présenter la première ligne du tableau 7 de la manière suivante :

UFE - Sociétés	Zones d'intervention	Dispositifs théoriques selon le plan de sondage			Dispositif retenu pour l'inventaire des grands ligneux	Commentaire

- 4^e paragraphe, 2^e alinéa

- Supprimer le mot « soit » dans la phrase et écrire « ...les données d'inventaire concernant la régénération naturelle et les PFNL n'ont pas été saisies.... ».

Page 35, 2^e paragraphe

- 3^e tiret

- Au lieu de « décrire les conditions de vie et de travail sur les bases-vie », dire « décrire les conditions de vie des communautés villageoises et des travailleurs dans les bases-vie » car ces conditions n'ont pas été décrites pour les communautés villageoises.

- 5^e tiret

- Au lieu de « cerner les besoins prioritaires en matière d'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de familles des sociétés », dire « cerner les besoins prioritaires en matière d'amélioration des conditions de vie des travailleurs des sociétés et de leurs ayants droits » pour une meilleure compréhension.

Page 36, 1^{er} paragraphe

- 2^e point

- Au lieu de « une enquête dans chacun des villages **présents** dans le bassin de vie », dire « une enquête dans chacun des villages **localisés** dans le bassin de vie n°2 ».

- 3^e point

- Supprimer tout le contenu de ce point et le remplacer par la phrase suivante : « le traitement des données au moyen d'un logiciel Excel ». Car après la collecte des données et les enquêtes dans les villages, s'en suit La phase de traitement informatisé des données.

Page 39, sur le climat

- **Figure 3** : les données sur la répartition des précipitations et des températures enregistrées dans les stations météorologiques de Dolisie et Mouyondzi sont trop anciennes car elles concernent la période 1941-1990. Il est nécessaire de les actualiser.

- 3^e paragraphe, 3^e alinéa

- Au lieu de « octobre à mai », dire « mi-octobre à mi-mai » pour tenir compte de la répartition saisonnière dans le temps.

Page 44, Tableau 10

- Retirer du tableau, la formation forestière appelée « forêts dégradées rendues rougeâtres » car elle n'existe pas dans le contexte de la zone écologique du Niari ;
- « Eau libre » représente-t-elle une formation végétale? Si non, ce terme devrait être retiré du tableau et sur les autres pages du rapport où il est fait mention.

Pages 45 à 48, Tableaux 11 à 14

- **14^e ligne :**
 - au lieu de « Autres occupations du sol », dire « Autres types d'occupation du sol ».

Pages 47 et 48, Tableaux 13 et 14

- Supprimer tous les pourcentages qui figurent dans les différentes colonnes de ces tableaux, car cela est déjà pris en compte au niveau de la première ligne.

Pages 49 à 62 Figures 7 à 20

- Il est également nécessaire d'ajouter dans les légendes, deux graphisme dont l'un porterait sur les cours d'eau et l'autre sur les infrastructures routières ;
- Les « sols nus » représentent-ils une formation végétale ? Si non, il est nécessaire de la supprimer.

Page 52, Figure 10

- Que signifie « Forêt sur relief » ? Dans le cas où cela n'a aucun sens, il serait souhaitable de le supprimer ;
- Représenter le graphisme relatif à la forêt inondée par un encadré sur fond vert parsemé de traits bleu.

Page 64, 4.2.1.3

- **2^e paragraphe**
 - Au lieu de « Les calculs ont été effectués sur l'ensemble des tiges de plus de 20 cm de diamètre », dire « Les calculs ont été effectués sur l'ensemble des tiges de diamètre supérieur ou égal à 20 cm » pour prendre en compte les tiges de 20 cm de diamètre.
- **Tableau 16**
 - Corriger les totaux inscrits dans les 2^e et 3^e colonnes. Soit : au lieu de « 234 essences connues et 305 essences inconnues », dire « 348 essences connues et 419 essences inconnues ».

Page 67, Chapitre 4.3, 2^e alinéa

- Au lieu de « La collecte des données dans les villages riverains de l'ensemble des villages des Bassins de vie..... », dire «La collecte des données dans les villages riverains enquêtés des Bassins de vie..... ».

Page 68, 1^{er} paragraphe, 4^e alinéa

- Supprimer le groupe ethnique "Babongo" car celui-ci n'est pas rencontré dans la zone écologique du Niari.

Page 69, Tableau 20

- Reformuler le titre de ce Tableau de la manière suivante « Projections démographiques des villages riverains des UFE de la zone écologique du Niari à l'horizon 2044.

Pages 70 à 84, Figures 22 à 36

- Reformuler les intitulés de ces Figures. Par exemple « Carte de la démographie et des infrastructures de l'UFE Kola » ;
- Compléter dans la légende, d'autres graphismes pour prendre en compte les autres infrastructures comme les plans d'eau, les hôpitaux, les écoles, etc.

Page 85

- **4.3.2- Economie rurale de la zone écologique du Niari, 1^{er} paragraphe, 1^{er} alinéa**
 - Au lieu de « Les systèmes ruraux de prélèvement, de.... », dire « Les activités rurales de prélèvement, de... » car les prélèvements de la ressources ne se fait pas à partir des systèmes.
- **4.3.2- Economie rurale de la zone écologique du Niari, 2^e paragraphe**
 - Retirer la parenthèse qui part du 3^e au 4^e alinéa car elle est superflue.

4.3.3.- Les activités agricoles

- **2^e paragraphe, 1^{er} alinéa**
 - Au lieu de « Les pratiques agricoles des paysans consistent au désherbage, à l'abattage.... », dire : « Les techniques agricoles pratiquées par les paysans consistent au défrichage, à l'abattage.... » car les pratiques sont plus liées aux rites.

- **3^e paragraphe, 1^{ère} bulle, 3^e alinéa**

- Retenir le « paddy » comme une culture vivrière et non comme une culture de rente.
- Ajouter à la liste des cultures vivrières, le plantain car il constitue un aliment de base dans la zone écologique du Niari.

- **4^e paragraphe, 1^{er} alinéa**

- Au lieu de « La taille moyenne des champs est générale de l'ordre de 0,5 à 1,5 ha. », dire « La taille des champs varie entre 0,5 et 1,5 ha » car une moyenne n'est équivalente à un intervalle.

- **4^e paragraphe, 2^e alinéa**

- L'assertion selon laquelle « la superficie moyenne des champs dans certains villages localisés dans l'UFE Louadi Bihoua est estimée à 2,38 ha (de 2 ha à 2,75 ha) ». est en contradiction avec les chiffres mentionnés dans la 3^e colonne du Tableau 21 à la page 86. Il est nécessaire d'uniformiser ces chiffres.

Pages 85 à 86, Tableau 21, 4^e colonne

- Les chiffres mentionnés dans cette colonne sont pour certains, des moyennes et pour d'autres, des intervalles de surfaces. Il est nécessaire de ne présenter que des moyennes.

Page 88, sous chapitre 4.3.5 sur les activités de chasse

- **1^{er} paragraphe, 2^e puce**

- « Le braconnage » n'étant pas une forme de chasse, mais plutôt une conséquence des mauvaises pratiques de chasse, il est nécessaire de retirer cette puce ;
- Il est nécessaire de donner les statistiques sur le braconnage pour compléter ce sous chapitre.

- **4^e paragraphe, 1^{er} alinéa**

- Au lieu de « Les espèces protégées », dire « Les espèces animales protégées » pour tenir compte des termes retenus dans l'arrêté n° 6075 du 9 avril 1975 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées ;
- Outre l'éléphant, il est nécessaire de citer toutes les espèces **animales** intégralement protégées présentes dans la zone écologique du Niari.

Page 90, Tableau 23

- **2^e colonne**
 - Au lieu de « Sibito » dire « Sibiti ».

Page 97, Tableau 24

- Retirer le groupe de mots «...et environnementales... » dans l'intitulé de ce Tableau puisque ce ne sont que les taxes forestières qui y sont mentionnées.

Page 99, Figure 42, dernier encadré

- Retirer le mot « Pointe-Noire » dans le dernier encadré à droite, en bas du groupe de mots « marché export » car le Département ne peut pas être assimilé à un marché export.

Page 101, Sous-titre 5.3.3, 3^e tiret

- Préciser l'année de démarrage des unités de menuiserie et de raboterie comme pour les unités de scierie et déroulage.

Page 104 Tableau 28

- Il est nécessaire d'indiquer comme pour les autres sociétés, les prévisions de production sur au moins trois ans (2014, 2015 et 2016).
- **3^e colonne, 3^e ligne**
 - il est nécessaire de justifier sous forme de commentaire, l'absence des données dans les tableaux où il est mentionné « Pas de données ».

Page 109, Chapitre 6 sur la description et l'analyse des impacts

- **Au niveau du titre**
 - au lieu de « Description et analyse des impacts », dire « Identification et analyse des impacts ».
- **1^{er} paragraphe, 2^e alinéa**
 - Au lieu de « Plan de Gestion Environnementale (PGE) », dire « Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour se conformer au terme usuellement utilisé » ;
- **Point 6.1.1 sur l'identification des impacts**
 - au lieu de « frestières » dire « forestière ».

Pages 110 à 112

- 5^e colonne, 3^e ligne

- Retirer le mot « Bruit » car ce n'est pas un élément valorisé de l'environnement.

- 8^e colonne, 5^e ligne

- Compléter cette case par l'impact que peuvent subir les formations végétales, notamment « La destruction de la végétation ».

- 9^e colonne, 5^e ligne : compléter cette case par l'impact que peut subir la faune comme « L'intoxication ».

Page 113, Point 6.1.2 sur l'évaluation et la quantification des impacts

- Au niveau du titre

- Au lieu de « Evaluation et quantification des impacts », dire « Evaluation et caractérisation des impacts » pour se conformer aux termes consacrés aux EIES.

Page 117, Point 6.2.4 sur l'ouverture et la construction des routes

- 2^e alinéa

- Au lieu de « ...de la couche d'humus sur l'assiette de la route... », dire «...de la couche d'humus sur l'emprise de la route... ».

Page 118

- 1^{er} paragraphe, 1^{er} alinéa

- Au lieu de « les ouvrages d'art réalisés sont de globalement de bonne qualité .. », dire «...les ouvrages d'art réalisés sont dans l'ensemble de bonne qualité...».

- 3^e paragraphe, 1^{er} alinéa

- Au lieu de « La création des routes peut également avoir un impact négatif indirect par un accroissement possible de la chasse... », dire « La création des routes peut également avoir un impact négatif indirect par une augmentation de la pression anthropique sur la faune... ».

Page 119, 4^e paragraphe

- Supprimer la deuxième phrase et reformuler la première comme suit « L'abattage des arbres occasionne des trouées assez importantes dans la forêt de l'ordre de 4,5% ».

Page 120

- 4^e paragraphe, 1^{er} alinéa

- Au lieu de « Le désherbage peut également avoir un impact sur l'hydrologie des écosystèmes... », dire « Le désherbage peut également avoir un impact sur les écosystèmes aquatiques... ».

- 5^e paragraphe

- Reformuler ce paragraphe comme suit « Les pieds abattus et les grumes de mauvaise qualité abandonnés en forêt peuvent compromettre la régénération naturelle » ;

- 5^e paragraphe

- Il est nécessaire de transférer ce paragraphe au point 6.2.11 relatif à l'entretien mécanique car son contenu correspond à ce point.

Page 121

- 7^e paragraphe, 4^e alinéa :

- Au lieu de « ...de la zone du Niari... », dire « la zone écologique du Niari... ».

- 9^e paragraphe, 1^{er} alinéa :

- Au lieu de « Le carburant, huiles de vidange et produits chimiques déversés... », dire « Le carburant, les huiles de vidange et les produits chimiques déversés... ».

Page 123, point 6.2.14 sur la transformation, 3^e alinéa

- Ajouter la phrase suivante « ... (cas de TAMAN Industries), soit à Matalila (cas de FORALAC pour l'UFE Loumoungou).

Page 124, point 6.2.15.2 sur la chasse

- 1^{er} alinéa

- Au lieu de « En matière de chasse, l'unique technique autorisée actuellement est le fusil. », dire « En matière de chasse, l'unique technique autorisée actuellement est la chasse au fusil. » parce que le fusil n'est pas une technique de chasse.

Page 125, point 6.2.15.3

- **1^{ère} phrase**

- au lieu de « En matière de pêche, sur les rivières Niari, Louéssé et Nianga, les ressources halieutiques paraissent abondantes selon les pêcheurs », dire « Selon les pêcheurs, les ressources halieutiques paraissent abondantes dans les cours d'eau Niari, Louéssé, Nianga, Gokanga, Loumoungou, Bouenza, Loango et Louboulou, ».

- **2^e phrase**

- Au lieu de « Mais l'utilisation intensive des techniques de pêche (filets, nasses, empoisonnement, etc.)... » ;
- dire « Mais l'utilisation intensive de certains engins de pêche (filets, nasses) ainsi que des substances végétales naturelles toxiques et produits chimiques... ».

Page 128, Tableau 37, 2^e colonne, 14 et 15^e lignes

- Remplacer « Air/Climat » par « Atmosphère » qui est un milieu.
- **Point 8.2.4.6, 1^{er} alinéa :**
 - Au lieu de « Les riverains des villages... », dire « Les populations des villages riverains... »

4.2.- RAPPORT DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

4.2.1.- Remarques de fond

4.2.1.- Remarques de fond liées à la conformité aux termes de référence

Les résultats de l'examen du rapport de l'étude socio-économique, conformément à la grille des termes de référence, sont présentés dans le tableau n°2 ci-après. Ils indiquent que la structure du rapport de l'étude écologique n'est pas conforme à la chronologie de rédaction proposée dans cette grille de référence retenue pour la réalisation des études complémentaires, nécessaires à l'élaboration des plans d'aménagement des concessions forestières en République du Congo. Toutefois, le trois quart des tâches prévues dans cette grille ont été exécutées.

Tableau n°2 : Conformité de l'étude socio-économique aux tâches prévues dans la grille des termes de référence

N°	Résultats	Principales tâches à exécuter	appréciations	suggestions
1	Le cadre géographique, administratif, et physique de la zone d'étude est précisé	Présenter la situation géographique (limite, superficie, etc.)	Exécutée Pages 28 à 30	-
		Présenter la situation administrative et juridique	-Exécutée -Pages 21 à 27	-
		Présenter et analyser les caractéristiques physiques (climat, sol, hydrographie, végétation)	-Exécutée -Pages 31 à 37	--
2	La méthodologie de la mise en œuvre de l'étude est bien définie et les outils de collectes et d'analyse des données sont présentés	Présenter la méthodologie de la collecte des données des facteurs biotiques et abiotiques	Exécutée Pages 40 à 44	-
		Présenter la méthodologie de traitement des données	Exécutée Pages 44 à 48	-
		Préciser les outils utilisés pour collecter et analyser les données	Exécutée Page 41	-
3	Le bilan diagnostic des communautés locales et autochtones vivant dans et/ou autour des UFE est réalisé	Définir les caractéristiques démographiques et le flux migratoire des communautés locales de la zone d'étude	Partiellement exécutée Pages 49 à 61	Il est nécessaire de compléter cette tâche par le flux migratoire
		Elaborer la cartographie des villages et les différents terroirs de la zone couverte par l'étude	-Non exécutée pour les terroirs -Partiellement exécutée pour les villages (Pages 124 et 127)	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche pour la cartographie des terroirs
		Evaluer et analyser l'organisation socio- culturelle des populations locales et autochtones en se basant sur : <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation sociale et les liens de parenté • Les structures de développement existantes 	Exécutée Pages 74, 6 ^e paragraphe Exécutée -Pages 66 à 69 (pour les infrastructures dans les	- -

		<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques des ménages • L'organisation culturelle (sites religions, sports) • Les relations entre les sociétés forestières, fauniques et les populations 	<p>villages) -Pages 92 à 94 (pour les infrastructures dans bases vie)</p> <p>Exécutée Page 61/3.4.1 et 3.4.2</p> <p>Exécutée Pages 61, 72 à 74</p> <p>Exécutée Pages 88 à 102</p>	-	-
		Décrire et analyser le mode d'accès à la ressource (terre, eau, bois, PFNL et faune) et le mode de gestion des terroirs.	Exécutée Pages 74 à 83	-	
		Identifier les différentes interdictions à l'accès à la ressource	Exécutée Pages 72 à 74		
		Décrire les conflits éventuels et leur mode de résolution relatifs à la gestion de la ressource	Partiellement exécutée Pages 83 (pour les conflits hommes-femmes)	Il nécessaire de compléter cette tâche par le mode de résolution des conflits	
		Décrire et cartographier les principales infrastructures existantes.	Partiellement exécutée Pages 123 à 131	Il nécessaire de compléter cette tâche par la cartographie des routes et villages	
		<p>Définir les caractéristiques économiques relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux activités et techniques de production (agriculture, chasse, cueillette, pêche, etc.); • au savoir-faire des populations locales et autochtones ; • aux marchés (typologie 	<p>Exécutée Pages 84 à 87</p> <p>Non exécutée</p> <p>Partiellement exécutée</p>	-	<p>Il est nécessaire d'exécuter cette tâche</p> <p>Il est nécessaire de</p>

	des produits vendus et niveau de revenus) ;	Page 81	préciser les produits vendus au détail
	<ul style="list-style-type: none"> aux pistes agricoles et voies de communication 	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche
	Evaluer et analyser la gestion du finage communautaire	Exécutée Page 75 (paragraphe 4, 5 et 6)	-
	Identifier et analyser les produits consommés par les ménages (produits manufacturés et produits récoltés en terme de quantité et de qualité).	- Exécutée pour les produits non manufacturés (Page 82 à 83 et 96) - Non exécutée pour les produits manufacturés	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche pour les produits manufacturés
	Définir et analyser le mode traditionnel de conservation des ressources naturelles.	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche
	Identifier et/ou cartographier les lieux, arbres, animaux et objets sacrés.	Exécutée Pages 72 à 74	-
	Recenser, décrire et analyser les activités anthropiques industrielles et domestiques les plus pertinentes en insistant sur leurs effets sur la végétation et la faune.	-Exécutée pour les activités domestiques (Pages 78 à 87) - Non exécutée pour les activités industrielles	Il est nécessaire de compléter cette tâche par l'exploitation industrielle et préciser ses effets sur la faune et la végétation
	Evaluer et analyser l'impact de ces activités en tenant compte des systèmes et techniques de productions sur la structure de la forêt, la biodiversité, les sols et les eaux puis analyser les facteurs d'évolution technologique.	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche

4	Les approches consensuelles visant la participation des populations locales et autochtones dans la gestion des ressources forestières et fauniques sont élaborées	Analyser les conditions de mise en œuvre des règles de coexistence entre l'activité forestière et industrielle, les activités de conservation et celles des populations locales.	Partiellement exécutée Pages 116 à 117	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche
		Identifier les principaux interlocuteurs capables de véhiculer de manière fiable des informations auprès des populations locales et autochtones puis d'en suivre l'application.	Exécutée Pages 103/6.1.1 et 107/6.1.2	-
		Analyser les éventuels conflits fonciers qui peuvent naître de la gestion participative entre les communautés locales les sociétés forestières et les ONG	Exécutée Pages 97 à 99	-
		Analyser les sources locales d'approvisionnement du personnel de l'entreprise en produits vivriers et autres (élevage, chasse, pêche, PFNL, artisanat etc.).	Exécutée Pages 96	-
5	Les mesures visant le développement des communautés locales sont envisagées notamment les approches de solutions basées sur les activités alternatives et autres projets de développement économique et social compatibles avec les nouvelles technologies sont identifiées et analysées, évaluées et planifiées	Elaborer des stratégies pour la mise en place de la gestion participative des ressources de l'UFA ou de la zone concernée	Exécutée Pages 103 à 107	-
		Déterminer les besoins sociaux prioritaires de la population et le niveau de bien-être social, en relation avec l'exploitation des ressources forestières et fauniques.	Exécutée Page 109 Tableau 61 Colonne 4	-
		Envisager les mesures d'atténuation des impacts sociaux directs et indirects de l'exploitation des ressources forestières et fauniques.	Exécutée Pages 116 à 117	-
		Proposer des mesures visant la mise en place des activités alternatives adaptées ou compatibles.	Exécutée Page 116 3 ^e puce	-

6	Les mesures visant à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel œuvrant dans les sociétés forestières et de faune sont proposées	Décrire et analyser les conditions d'hygiène, de santé, de logement, d'éducation, de nutrition et de sécurité des travailleurs locaux de la société.	Exécutée Pages 92 à 97	-
		Analyser le niveau de traitement salarial que subissent les travailleurs locaux.	Non exécutée	Il est nécessaire d'exécuter cette tâche
		Évaluer le niveau de rapport entre travailleurs locaux et les employeurs de la société.	Exécutée Pages 99 à 100	-
		Déterminer les besoins prioritaires des travailleurs	Exécutée Pages 107 et 109 à 113	-
		Envisager les mesures tendant à améliorer les conditions de travail et leurs moyens d'existence durables.	Exécutée Pages 107 et 109 à 113	-
		Elaborer des stratégies pour le bien être des travailleurs locaux.	Exécutée Pages 107 et 109 à 113	-

4.2.1.2- Remarques de fond ne se référant pas aux termes de référence

Les remarques de fond relevées et qui ne sont pas liées à la conformité à la grille des termes de référence de l'étude socio-économique réalisée dans le Bassin de vie n°2 sont les suivantes :

- S'agissant des cartes, il faudra :

- apposer les légendes dans les encadrés lorsque celles-ci ont été omises ;
 - présenter les échelles des cartes sous format A4 pour une meilleure lisibilité ;
 - assortir les couleurs dans les légendes afin de les harmoniser avec celles qui sont sur les cartes.
- Retirer l'abréviation « % » à l'intérieur des tableaux 1 à 8 (pages 50 à 58) et la placer à la fin de chaque titre desdits tableaux. Il serait également plus judicieux d'exprimer ces productions agricoles en kg et non en pourcentage, pour une meilleure analyse.
- Les projections de la population à l'horizon 2044 étant les données qui sont obtenues à la suite du traitement des données brutes collectées lors des enquêtes ; devraient être présentées au chapitre consacré au traitement des données ;

4.2.2.- Remarques de forme

Les remarques de forme ci-après ont été relevées :

Dans tous le document, s'agissant des cartes, il faudra :

- placer les titres au-dessus de cartes ;
- sortir les légendes des cartes et les placer dans les encadrés.

Page viii, EFC

- Au lieu de « Eucalyptus et Fibres du Congo », dire « Eucalyptus Fibres Congo » pour se conformer à la dénomination officielle.

Page 11

- **5^e paragraphe, 2^e alinéa**
 - Supprimer le groupe de mots « ...de ces dernières ». Car ce groupe de mots est superflus.
- **6^e paragraphe, 3^e alinéa**
 - Au lieu de « ...de la population à fin de la prochaine... » dire « ...de la population à la fin de la prochaine... ».
- **7^e paragraphe, 2^e et 3^e alinéas**
 - Au lieu de « ...autour des années 20 ... » et « Cependant, les années 70.. » dire « ...autour des années 1920 ... » et « Cependant, les années 1970.. ».

Page 12

- **4^e paragraphe, 1^{er} alinéa**
 - au lieu de « 5,9 », il faut arrondir la taille des ménages dans le Niari à « 6 ».
- **6^e paragraphe, 1^{er} alinéa**
 - au lieu de « ...mais le nombre de salles de classes ne répond pas à la demande. » dire « ...mais le nombre de salles de classes reste insuffisant. ».
- **9^e paragraphe, 1^{er} alinéa**
 - Au lieu de « L'approvisionnement en eau potable (puits, forages) est inexistant dans la plupart des villages enquêtés... », dire « Les infrastructures d'approvisionnement en eau potable (puits, forages) sont inexistantes dans la plupart des villages enquêtés... ».

Page 13

- **1^{er} paragraphe**
 - Au lieu de : « L'agriculture repose sur les cultures de manioc, de maïs, de banane plantain, d'igname et de tarot. », dire « L'agriculture repose sur les

cultures vivrières comme le manioc, le maïs, le plantain, l'igname et le taro. ».

- **3^e paragraphe, 4^e alinéa**

- Au lieu de « ...radeaux construits avec des troncs de palétuviers ou de bambou de Chine », dire « ...radeaux construits avec des troncs de parassolier ou de bambou de Chine ».

- **4^e paragraphe, 3^e et 4^e paragraphe**

- Au lieu de « ..des éperviers... et ...de l'épervier.. », dire « ..des filets éperviers.. et ...du filet épervier... » pour faire allusion au type de filet utilisé.

- **7^e paragraphe, 1^{er} alinéa :**

- Au lieu de « Plusieurs groupements politiques... », dire « Plusieurs partis politiques... » car le PCT et l'UPADS ne sont pas de groupements politiques.

- **7^e paragraphe, 2^e alinéa**

- Détailler les sigles « PCT et UPADS » soit « Parti Congolais du Travail (PCT) et Union Panafricaine pour le Développement Social (UPADS).

Page 15

- **3^e et 4^e paragraphes**

- Intervertir ces deux paragraphes pour assurer une bonne suite des idées évoquées.

- **5^e paragraphe, 1^{er} alinéa :**

- Au lieu de « Le PAGEF a aussi comme mandat... », dire « Le PAGEF a pour mandat... ».

Page 21

- **3^e paragraphe**

- **2^e alinéa** : supprimer les UFE Mouyala et Lebama car elles ne sont pas prises en compte dans le Bassin de vie n°2 ;
- **Point (i), 2^e alinéa** : supprimer le groupe de mots « et dans les villages riverains » car les travailleurs et leurs familles sont dans les bases vie ;
- **Point (ii), 3^e alinéa** : au lieu de « ...cohérente avec la **structure** de la population actuelle... » dire « ...cohérente avec la **taille** de la population actuelle... ».

Page 28

- **Point 1.3.1-Situation géographique et population, 1^{er} alinéa**
 - Au lieu de « Le Congo est un pays d'Afrique Centrale qui chevauche sur l'équateur. » dire « Le Congo est un pays d'Afrique Centrale à cheval sur l'équateur. ».
- **Point 3.1.2.- Organisation administrative**
 - **1^{er} alinéa:** supprimer le nombre « 12 » placé devant « Départements » pour être en harmonie avec les entités qui ne sont pas quantifiées et ajouter « Arrondissements » après « Communes ».
- **Point 1.4.1, dernière phrase**
 - Réécrire cette phrase comme suit : « Dans le département du Niari où il s'étend sur le district de Moutamba, comme le montre la Carte 2 (Carte administrative du Bassin de vie n°2).

Page 29, Carte 2

- Revoir les couleurs afin de mieux présenter les limites des différents départements ;
- Présenter les cartes 2, 3 et 4 sous format A3 pour une meilleure lisibilité.

Page 31, Point 1.4.2.1, 3^e paragraphe, 4^e puce

- Supprimer la rivière « Mati » et remplacer les districts de « Zanaga et de Bambama » par le district de « Sibiti ».

Page 33

- **2^e paragraphe, 4^e alinéa**
 - Supprimer le dernier groupe de mots « surtout au nord de l'équateur » et le remplacer par « le Bassin de vie n°2 » car il s'agit plutôt de ce bassin dont il s'agit.
- **5^e paragraphe, 1^{er} tiret, dernier alinéa**
 - Supprimer le dernier groupe de mots dans la parenthèse « ...dans la zone de Kibangou » car cette zone ne figure pas dans le bassin de vie n°2.
- **6^e paragraphe, 2^e alinéa**
 - Supprimer les quatre derniers districts, notamment « de Kibangou, Kimongo, Londela-Kayes et Nianga » car ils ne sont pas dans le bassin de vie n°2.

Pages 34 à 37, Point 1.4.3.1-Climat de la zone écologique du Niari

- Utiliser les données les plus récentes relatives aux précipitations et aux températures et adapter en conséquence les histogrammes y afférents.

Pages 37 à 39, Point 1.4.4

- Pour chaque UFE décrite, il serait souhaitable de présenter ses limites.

Page 40, Chapitre 2-Méthodologie et déroulement des travaux, 3^e paragraphe, 3^e alinéa

- Au lieu de « La base-vie Mapati de la société SIPAM étant fermée, elle n'a pas pu faire l'objet d'enquête », dire « La base-vie Mapati de la société SIPAM n'étant pas habitée, elle n'a pas pu faire l'objet d'enquête. ».

Page 42, Point 2.2.1.2, 2^e paragraphe, 1^{ère} puce

- Au lieu de « aux sociétés forestières du Kouilou et du Niari... », dire « aux sociétés forestières de la Lékoumou et du Niari... » car le Kouilou n'est pas concerné par le Bassin de vie n°2.

Pages 50, 51, 52, 53 et 54-Tableaux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8

- Supprimer les pourcentages au niveau des 6^e et 7^e colonnes et les mettre en facteur dans les premières lignes des Tableaux ;
- Préciser également les sources des données inscrites dans ces tableaux.

Page 50

- **Tableaux 1**
 - Les données démographiques mentionnées dans le tableau 1 sont incomplètes parce que les données des villages Mapati, Ingolo 1 et 2, Likouala et Kengué n'y sont pas prises en compte ;
 - Ecrire « Zanaga » dans la ligne où figure le village « Madzounou » ;
 - Prendre en compte le village « Ingoumina » dans le Tableau 1.
- **Tableau 2**
 - Ajouter dans la première colonne, certains villages qui existent sur l'axe routier Sibiti-Komono.
- **Tableau 3**
 - Les données démographiques mentionnées dans ce tableau sont incomplètes parce que les populations des villages Bangui, Loyo, Bidoua,

Ikié, Mbomo, Tongo, Inga, Mikogo Mitsiéné et Sala Mbama n'y sont pas prises en compte.

- **Tableau 4**

- Préciser que les villages Mayoungou, Mon pays et Mouloumiakola sont localisés dans le district de Sibiti.

- **Tableaux 6 et 7**

- Supprimer ces deux tableaux car les villages qui y sont mentionnés ne figurent pas dans le Bassin de vie n°2.

- **Tableau 8**

- Supprimer les deux dernières lignes de ce tableau car les villages Mouyala et Lébama ne figurent pas dans le Bassin de vie n°2.

- **Tableau 9**

- Supprimer du tableau le village Madzounou puisqu'il n'existe pas dans l'UFE Ingoumina-Lelali.

- **Tableau 10**

- Supprimer du tableau le village Malima. Ce village n'est pas localisé dans l'UFE Gouongo.

- **Tableaux 11 et 12**

- Compléter dans ces tableaux, les noms des villages qui y manquent (lesquels) ;
- Les villages allant de 10 à 16 dans le Tableau 12 sont localisés dans le district de Sibiti.

- **Tableaux 14 et 15**

- Supprimer ces deux tableaux. Ces villages ne figurent pas dans le bassin de vie n°2.

Page 61, Point 3.4.2, 2^e alinéa

- Au lieu de « ...la proportion d'actifs agricoles.....est de 86%, soit 76% pour l'agriculture et 10% pour le maraîchage. », dire « ...la proportion d'actifs agricoles.....est de 86% dont 10% pour le maraîchage.»

Page 62

- **1^{er} paragraphe après les 3 puces**
 - Au lieu de « Ces villages dépendent des préfectures de la Lékoumou et du Niari dont les sièges sont respectivement localisés à Sibiti et Dolisie », dire « Ces villages dépendent du Département de la Lékoumou dont le Chef-lieu est Sibiti ».
- **Point 4.2.1, 2^e paragraphe, 1^{ère} puce**
 - Au lieu de « les peuples autochtones », dire « les populations autochtones (les Babongo) » ;
 - Ajouter une 5^e puce concernant « les Yaka ».

Page 64, Point 4.2.5

- **Premier paragraphe**
 - Ce paragraphe qui traite de l'agriculture doit être transféré à la page 74 au sous chapitre 4.5-Activités économiques au sein des villages du Bassin de vie n°2. Car c'est à ce niveau que sont traitées les activités agricoles.
- **Deuxième paragraphe, 2^e alinéa**
 - Au lieu de « ...les populations des trois Bases vie des sociétés Ingoumina-Lélali (SICOFOR), Gouongo (SICOFOR) et Loumoungou (FORALAC)... », dire «...les populations des trois Bases vie des sociétés SICOFOR (UFE Ingoumina-Lélali), SICOFOR (UFE Gouongo) et FORALAC (UFE Loumoungou) ... ».

Page 66

- **Figure 6**
 - Préciser les unités correspondantes aux grandeurs mises en abscisse.
- **Point 4.33-Infrastructures de développement**
 - Ajouter à ce point les infrastructures d'information comme la Radio, la Télédiffusion, la Téléphonie, etc.

Page 68, Tableau 19, 4^e ligne

- Supprimer le village « Matalila » car il n'est pas riverain à la base vie FORALAC (UFE Loumoungou).

Pages 70 et 71, Tableaux 22, 23, 24 et 25, 2^e ligne, 5^e colonne

- Au lieu de « Exp. Forêts », dire « Exploitation Forestière » pour éviter les abréviations dans les tableaux.

Page 72, Point 4.4.1-Traditions, rites et sites sacrés

- 1^{er} paragraphe

- Au lieu de « Dans le Niari et la Lékoumou, les rites... », dire « Dans le Bassin de vie n°2, les rites... ».

- 2^e paragraphe, 1^{ère} phrase

- Au lieu de « Le "Nzobi" dans le Niari concerne particulièrement la partie forestière du département, partie hébergeant les ethnies Tsangui, Pounou, Loumbou, Bouissi, Téké, Nzabi. », dire « Le "Nzobi" dans le Bassin de vie n°2 concerne particulièrement la partie forestière hébergeant les ethnies Téké, Nzabi, Ndassa et Bamba. » car les autres ethnies ne pratiquent pas le "Nzobi".

- 2^e paragraphe, 4^e alinéa

- Au lieu de « ...présents à la fois au Congo, au Gabon et au sud-ouest du Cameroun », dire « ...présents à la fois au Congo et au Gabon » car les ethnies Téké, Nzabi, Ndassa et Bamba n'existent pas au sud-ouest du Cameroun.

- 3^e paragraphe, 2^e phrase

- Au lieu de « Dans la partie sud du département du Niari, on rencontre des Soundi et des Kugnis qui pratiquent le « Mukissi », précisément dans les districts de Louvakou, Kimongo et Londela-Kayes », dire « Dans le Bassin de vie n°2, on rencontre des Kougni qui pratiquent le « Mukissi », précisément dans les districts de Sibiti et Moutamba ».

- 3^e paragraphe, 4^e alinéa

- Supprimer le groupe de mots « présent dans la zone de Louvakou, Londela-Kayes et Kimongo... » pour tenir compte de la reformulation faite ci-dessus.

Page 74, Point 4.4.2-Religion, 1^{er} paragraphe

- Reformuler ce paragraphe comme suit : « Les religions courantes rencontrées dans le bassin de vie n°2 sont les religions chrétiennes : catholique, évangélique et salutiste, les églises dites de réveil et l'église christianisme, prophétique en Afrique.

Page 74, Sous chapitre 4.5

- Ce sous chapitre devrait aborder également les activités portant sur l'artisanat, la transformation traditionnelle des produits, le petit commerce, le ramassage et la cueillette.

Page 75

- **1^{er}, 2^e et 3^e paragraphe :**
 - Retirer ces trois paragraphes qui retracent le dispositif réglementaire en matière foncière en vue d'étoffer le chapitre 1.2.2 relatif au cadre législatif et réglementaire national.
- **4^e paragraphe, 1^{ère} phrase**
 - Reformuler cette phrase comme suit « L'applicabilité des textes juridiques sur le foncier est difficile à cause de la pression exercée par les propriétaires fonciers sur les terres appartenant au domaine public ».
- **6^e paragraphe, 1^{ère} phrase :**
 - Au lieu de « Pour le cas des étrangers, le mode d'accès à la terre se fait par location ou par achat », dire « Pour les non originaires du terroir, le mode d'accès à la terre se fait par location ou par achat ».

Page 76, Point 4.5.1.2

- **Tableaux 26, 27, 28 et 29**
 - Supprimer les unités « km et ha » dans les corps et les dernières lignes des tableaux. Celles-ci doivent être placées à la fin des libellés dans les premières lignes.
- **Tableau 27, 1^{ère} colonne, 4^e ligne**
 - Supprimer le village « Malima » car il ne figure pas dans l'UFE Gouongo

Pages 78 et 79, Titres des Tableaux 30, 31, 32 et 33

- Au lieu de « Part des cultures vivrières.... », dire « Pourcentage des cultures vivrières... ».

Page 80, Figures 6 et 9

- En abscisse, il est nécessaire de présenter dans deux histogrammes différents, l'utilisation des pesticides et des engrais, d'une part, et des semences (graines, boutures), d'autre part.

- **Point 4.5.1.11-Principales productions**

• **1er paragraphe, dernière phrase**

- Au lieu de « On distingue quatre grands bassins agricoles de production dans le département : District de Zanaga, District de Sibiti, District de Mayéyé et de Komono, District de Bambama », dire « On distingue quatre grands bassins agricoles de production dans le Bassin de vie n°2 situé dans la Lékoumou, notamment les Districts de Zanaga, Sibiti, Mayéyé et Komono car Bambana ne fait pas partie intégrante du Bassin de vie n°2.

• **2^e paragraphe, 1^{er} alinéa**

- Au lieu de « Par ailleurs, le Département du Niari comprend également quatre (4) bassins de production », dire « Par contre, l'étendue du Bassin de vie n°2 située dans le Département du Niari comprend un seul bassin de production qui est Moutamba »

• **Titre du Tableau n°34**

- Au lieu de « Les Bassins de production agricole du Département du Niari », dire « Le Bassin de production agricole du Bassin de vie n°2 situé dans le Département du Niari ».

• **Contenu du Tableau n°34**

- Supprimer les trois derniers Bassins de production car ils sont en dehors du Bassin de vie n°2.

- **Point 4.5.1.12-Approvisionnement des villages et écoulement des produits**

• **1^{er} paragraphe**

- Supprimer la première phrase et la transférer au chapitre 4.45.1 à la page 74, relatif aux activités agricoles.

• **3^e alinéa**

- Au lieu de « ...est réalisé à partir de Pointe-Noire, Dolisie et plus loin Nkayi. », dire « ...est réalisé à partir de Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. ».

• **2^e paragraphe**

- Au lieu de « ...une partie est même exportée en Angola, au Gabon et au Cabinda. », dire « ...une partie est même exportée au Gabon ».

Page 83, 1^{er} paragraphe

- Il est nécessaire de préciser la source de ces données sur l'importation des produits agricoles du Congo (manioc, arachide et taro) par le Gabon.

Page 84

- 1^{er} paragraphe, 6^e alinéa

- Au lieu de « ...le buffle, et l'éléphant... », dire « ...le buffle, l'éléphant... ».

- Point 4.5.3-Les activités de chasse, 2^e puce

- Au lieu de « la chasse commerciale... », dire « la chasse sportive » car la chasse commerciale n'est pas règlementée.

Page 85

- Titre 4.5.4

- Au lieu de « L'élevage dans les Départements de la Lékoumou et du Niari », dire « L'élevage dans le Bassin de vie n°2 ».

Page 86

- Titre 4.5.5

- Au lieu de « La pêche et la pisciculture dans les Départements de la Lékoumou et du Niari », dire « La pêche et la pisciculture dans le Bassin de vie n°2 ».

- Point 4. 5.5.1, Dans le Niari, 1^{er} alinéa

- Au lieu de « Baigné par les eaux du fleuve du Bassin Kouilou-Niari et de son affluent la Nyanga, le département du Niari... », dire « Arrosé par les eaux du fleuve Niari, le département du Niari... » car la Nyanga n'est pas un affluent du fleuve Niari.

Page 87

- 1^{er} paragraphe

- Reformuler ce premier paragraphe de la manière suivante « La zone d'intense activité de pêche est principalement celle de Matadila dans le district de Sibiti. ».

- 2^e, 3^e et 4^e paragraphes

- Supprimer ces paragraphes car ils concernent un autre Bassin de vie ;
- Réadapter ces paragraphes en fonction de Matadila.

Page 88, Chapitre 5, 1^{er} paragraphe, 7^e alinéa

- Retirer FORALAC car cette société n'a jamais évoluée dans la zone.

Page 92, 2^e paragraphe, 5^e alinéa

- Au lieu de « SIFOCOR », dire « SICOFOR ».

Page 94, 5^e paragraphe, 1^{er} alinéa

- Au lieu de « A la lecture du Tableau 47 ci-dessus.... », dire « « A la lecture du Tableau 48 ci-dessus.... » ».

Page 96, Tableau 50, 4^e ligne

- Remplacer le terme « Non » par Zéro « 0 » pour respecter la forme des données présentées dans le tableau 60.

Page 98, Titre du tableau 54

- Au lieu de « SICOFOR », dire « FORALAC »

Page 103

- Au lieu de « Partie 4 » dire « Partie 6 »
- **Point 6.1.1, 1^{ère} puce**
 - Au lieu de « La Direction de la société **en question** et ses représentants », dire « La Direction de la société **concernée** et ses représentants ».

Pages 103 à 118

- Il est nécessaire de se référer aux observations de fond et de forme mentionnées dans le premier rapport du groupe de travail n°2, relatif à l'examen du rapport d'étude socio-économique du secteur forestier du Sud Congo (Bassin de vie n°3). Ces observations vont de la page 133 à 148.

Page 119, Conclusion, 3^e paragraphe, 9^e alinéa

- Au lieu de « *Tilapia niloticus* » dire « *Tilapia nilotica* » pour se conformer à l'orthographe officielle du nom scientifique de ce poisson.

V. Appréciation globale du groupe sur les deux rapports

Après examen des rapports d'études écologique et socio-économique réalisées respectivement dans la zone écologique du Niari et dans le Bassin de vie n°2 pour l'élaboration des plans d'aménagement des UFE localisées dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, l'appréciation globale du Groupe n°2 est la suivante :

- la structure des deux rapports d'étude n'est pas conforme aux grilles adoptées par l'administration forestière contenant les termes de référence pour la réalisation des études de base se rapportant à l'écologie et la socio-économie, pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'aménagement, base d'une gestion durable des forêts ;
- la majorité des tâches prévues dans ces grilles de référence ont été exécutées. Toutefois, quelques tâches prévues dans lesdites grilles n'ont pas été traitées ou l'ont été partiellement dans les deux rapports.

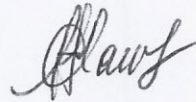
A titre d'exemple, pour le rapport d'étude écologique, 9 tâches sur 19 ont été totalement traitées, 5 tâches ont été partiellement exécutées et 5 tâches n'ont pas été réalisées.

Par contre, dans le rapport d'étude socio-économique, 27 sur 41 ont été totalement traitées, 7 ont été réalisées partiellement et 6 tâches n'ont pas été exécutées.

- Enfin, le nombre important des remarques de forme relevées lors de l'examen des deux rapports d'études, prouvent la nécessité de les amender par le bureau d'étude.
- De ce qui précède, le groupe travail n°2 a validé les rapports d'étude écologique et socio-économique réalisées respectivement dans la zone écologique du Niari et dans le Bassin de vie n°2 pour l'élaboration des plans d'aménagement des UFE Louéssé, Kola, Ngouha-2 Sud, Louvakou, Ngongo-Nzambi, Banda Nord et Leboulou (dans le département du Niari), Mouliéné, Makabana, Mabombo et Loamba (dans le département de la Bouenza) et Loumoungou, Louadi Bihoua et Kimandou (dans le département de la Lékoumou).

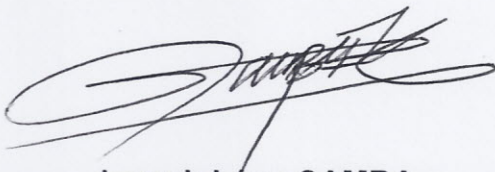
Fait à Brazzaville, le

Le Président,



Jean Claude BOZONGO

Le Rapporteur Adjoint,



Joseph Léon SAMBA